

N° 17

Février 2021

165, rue Garibaldi 69401 Lyon Cedex 03

Téléphone : CAE : 04 78 63 32 37 / HDF : 04 72 77 22 06

Email: solidairesfinancespubliques.drffip69@dgfip.finances.gouv.fr

SSSSSALUT
LES ECOPEURS !!!



Le Canut Sans Cervelle

Journal à parution irrégulière mais toujours appréciée.

Edito.

De mémoire d'agent, c'est la première fois que notre direction va subir des suppressions d'emplois aussi massives: 84 postes A (6), B (31) et C (47) vont disparaître au 1er septembre 2021 ! C'est plus du double des suppressions subies en 2020 (30).

Comment ne pas être révolté devant une telle sentence quand on constate l'état des services, qui, pour la plupart, croulent sous la charge de travail. Le bateau prend l'eau de toutes parts et, pendant que les agents écopent, le capitaine envoie ses sbires faire de nouveaux trous dans la coque.

Et la création de 8 postes de A + « dans le cadre du nouveau cycle de gestion prévisionnelle des emplois, effectifs et compétences des A+ » (garanti dans le texte), n'arrange hélas rien à l'affaire.

Chacun peut constater la longueur des files d'attente sur nos sites sur cette période de l'année assez calme d'habitude. Le retard des SPF est toujours aussi dramatique avec son cortège de dégâts collatéraux sur les SDIF, SIP, PCE, BDV... Pas de suppression d'emploi pour eux mais aucune création non plus. Dans les SIE, le fonds de solidarité génère une énorme masse de travail qui va entraîner des travaux supplémentaires pendant des années...

Les organisations syndicales du département ont manifesté leur colère par un rassemblement de militants devant la direction le jour où devait se tenir le CTL sur la répartition de ces suppressions d'emplois. Elles n'ont pas participé à ce CTL qui est une mascarade.

Nous ne cesserons jamais de nous battre pour refuser le massacre de nos missions, nos emplois et nos conditions de travail. Le Service Public c'est notre bien commun, c'est notre lien.

Défendons-le !

Ce soir, j'hésite entre
pas aller au cinéma
ou pas aller au resto.

On était quand même
moins emmerdé en
1986, quand le nuage
de Tchernobyl n'osait
pas passer la frontière.



Que l'année 2021
vous apporte la force
du tabouret et la
sérénité du chien.

En ce début d'année vos correspondants de Solidaires Finances Publiques vont passer pour les cotisations de 2021.

Merci de leur réserver un bon accueil.

SIE : soldes avant fermeture définitive

Il y a quelques années, la DGFIP prônait la notion d'Interlocuteur Fiscal Unique (IFU) en matière de gestion fiscale professionnelle. Ce n'était déjà qu'un maquillage de langage pour masquer une politique de rationalisation des missions dans le but de supprimer massivement des emplois. L'IFU est mort, vive le Nouveau Réseau de Proximité ! Une étape de plus dans le **processus d'industrialisation de nos missions**. Les SIE sont donc démantelés pour des **structures mono-mission**.

L'intelligence très artificielle prendra le relais ... pour le plus grand bénéfice des usagers, n'en doutons pas. Vous l'entendez le robot qui vous dira au téléphone « nous n'avons pas compris votre question, veuillez répéter » ? Avant de vous aiguiller vers un message vous invitant à poser votre question par mail, un autre robot vous répondra par un copier-coller d'un argumentaire-type sans aucun lien avec votre problème « pour de plus amples informations, veuillez consulter le site impot.gouv.fr »...

Dans un contexte d'une extrême tension due à la crise économique consécutive au contexte sanitaire, les SIE sont au cœur d'un ouragan qui mêle **pannes informatiques à répétition**, déferlement de réclamations concernant le fonds de solidarité, demandes de reports de paiements, obligation de maintenir nos statistiques de relance de défaillants à un état « nominal », obligation de développer le télétravail sans outils adaptés (bande passante insuffisante, pratiquement aucun outil collaboratif métier,...), sans prise en charge des frais, et sans aucune adaptation managériale. N'oublions pas la **destruction des collectifs de travail** par la stratégie de division dont une parfaite illustration fut donnée avec la prime de la honte.

C'est le moment que l'Administration a choisi pour détruire hors A+, 84 emplois de catégorie A, B et C à la DRFIP69, soit 47C, 31B et 6A. Même si ces suppressions toucheront toutes les missions, la plus importante partie sera prélevée sur les SIE avec le départ en 2021 des missions d'accueil téléphonique et de gestion de la messagerie et autre « actes de gestion de premier niveau » vers le Centre de Contact des Professionnels de Lons le Saunier dédié à notre département. En 2022, les quitus partent à Denain. Cette même Administration choisira demain quelles missions partiront vers les autres centres contact professionnels nationaux parmi la gestion des Avisir, la gestion des locaux dans Gespro, les travaux de relance des défaillants déclaratifs ou de paiement, les remboursements de crédit de TVA, les procédures d'imposition d'office, de contentieux CFE/

IFER et certains travaux dans Médoc Web,... Sans parler du recouvrement unifié des créances fiscales, des amendes et de celles relevant du secteur public.

Pour être concret sur le fonctionnement de nos missions de gestion des professionnels, quelle proportion de mails et appels téléphoniques va être renvoyée dans les SIE amputés des moyens pour les gérer ? Combien de traitements externalisés seront faits en dépit de données dont le gestionnaire du dossier est en attente dans le cadre de sa gestion avec les redevables de son portefeuille, engendrant par là même, confusion et mécontentement de toutes parts ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que les technocrates à l'origine de cette ineptie n'ont rien compris à la gestion des dossiers fiscaux des professionnels et, qu'au lieu d'améliorer la mission, ils vont la détruire. Ceci ne générera aucune économie mais engendrera au contraire plus de travail que cela en économisera. Ont-ils pensé aux milliers de petits entrepreneurs défavorisés en matière comptable, juridique, informatique, administrative, qui n'auront plus l'aide technique fondée par la connaissance réelle de leur dossier ?



Ils ont décidé le sabotage des missions professionnelles pour suivre coûte que coûte le mouvement de mise à mort des services publics, chantre de leurs politiques dites modernes. Solidaires Finances Publiques dénonce le pillage du bien public qui est à l'œuvre. Ce bien public essentiel à notre société et à notre économie. Ces missions consistent à appliquer avec discernement et avec mesure les sanctions prévues par la loi. Ces missions consistent à distinguer les situations qui nécessitent un accompagnement de celles qui obligent

à un contrôle de potentielles fraudes. Ces appréciations parfois subtiles dictées par une connaissance précise et quotidienne des dossiers que nous suivons nous conduisent souvent à des décisions de gestion qui impactent le travail des collègues d'un même service comme la gestion, le recouvrement, les procédures collectives, la compta, la CFE, la transverse, l'encadrement... A cet égard, la communication physique entre les membres d'une même équipe est indispensable à l'efficacité que nous voulons préserver de leur irresponsabilité. Ces missions ne peuvent être vendues à la découpe, comme une main ou un bras démembré ne pourra plus obéir au reste du corps. Un service externalisé est un service nécrosé, inutile, qui ne peut que conduire à la dégradation de l'économie et de la société.

L'économie réelle est composée de femmes et d'hommes qui mettent parfois tout ce qu'ils ont dans leur petite entreprise. Les agents des SIE sont aussi des femmes et des hommes qui accompagnent les entreprises qui ont parfois du mal à s'y retrouver, au vu de la complexité de textes fiscaux et l'archaïsme de certains applicatifs usagers. C'est là tout l'intérêt de la proximité et de la connaissance des uns et des autres qui permettent de résoudre les problèmes qui composent notre quotidien. Ces valeurs que l'Administration occulte dans son entreprise de démolition sont des valeurs fondées sur l'humanité et le sens du service pu-

blic ; ces valeurs que les agents ont à cœur et qui les font tenir dans la tempête, qui les font se sentir encore fiers du travail accompli et encore plus déterminés à les défendre.

Nous ne vous laisserons pas déshumaniser notre administration, nos missions et les agents qui les accomplissent. Nous dénoncerons l'absurdité de ces réformes jusqu'à ce que la conscience collective des acteurs publics, des acteurs économiques et des institutions rappellent les décideurs à la raison et mettent un arrêt ferme à ce programme de destruction massive de notre économie, de notre société.

Le Nouveau Réseau de Proximité est un énorme **mensonge** car il annihile justement toute notion de proximité, tant vis à vis des usagers, qu'entre les agents publics eux-mêmes. Il ne consacre qu'un très net recul du service attendu par nos concitoyens, qu'une gabegie, qu'un mépris de l'humanité fondamentale de nos métiers. Il n'est que le symbole d'orientations managériales dont l'inefficacité abyssale n'a d'égal que l'incapacité profonde et chronique de nos dirigeants à en cerner les enjeux vitaux pour nos publics. A vouloir réformer sans connaissance ni même consultation du terrain, ils ne font que détruire la société qu'ils sont censés servir. Nous ne vous laisserons pas faire car nous sommes ... **Solidaires !!!**

Signalez vous ! !

Les fiches de signalement sont renseignées par les agents afin d'informer la direction et le CHSCT des comportements agressifs, menaçants ou outranciers dont ils ont été les victimes. Leur nombre est en augmentation constante depuis plusieurs années. Il a plus que doublé ces cinq dernières années (40 fiches en 2014 et 87 en 2019).

Cette évolution reflète le climat social qui continue à se dégrader, la crise sanitaire accentuant encore plus ce constat. Outre la contestation du bien fondé de l'impôt, une exigence d'immédiateté dans les attentes des usagers reçus par nos services en est souvent la cause (refus d'attendre son tour ou impossibilité d'apporter une réponse immédiate).

Ce sont avant tout les services au contact avec le public de particuliers qui sont victimes de ces incivilités. Pour autant les services en contact avec un public professionnel sont également concernés.

Les insultes constituent à elles seules près des deux tiers des faits signalés.

Les faits reportés font a minima l'objet d'une lettre de

mise en garde adressée par l'Administration à l'auteur des faits. Lorsque ces derniers sont plus graves, ils sont dénoncés au Procureur de la République.

Les fiches ne permettent pas d'apporter une solution immédiate, mais demeurent un moyen efficace contre la récurrence. De plus, l'agent victime peut demander à être reçu par le médecin de prévention, la correspondante sociale ou encore la division RH.

Ce dispositif, même s'il est généralement connu des agents, ne semble pas toujours utilisé car tous les incidents ne remontent pas systématiquement. Nous vous incitons donc à ne pas hésiter à remplir une de ces fiches, chaque fois qu'il se passe quelque chose d'anormal.

Le document est disponible sur Ulysse Rhône en haut à droite dans la rubrique « urgence incident ». Chaque fiche rédigée est immédiatement examinée par la Direction et le CHSCT.

Solidaires insiste sur le fait que ne rien faire en cas d'incident, c'est accepter la situation et ce n'est pas normal.

ENTRETIEN EVALUATION 2021.....COMME UN JOUR SANS FIN

Et voilà c'est reparti. Les convocations pour l'entretien d'évaluation commencent à arriver avec, cette année, une situation particulière liée au télétravail.

Quelques rappels pour vous aider dans ce contexte.

L'entretien n'est pas obligatoire. Depuis sa mise en place, Solidaires finances publiques Rhône a toujours appelé à son boycott car il renforce la mise en concurrence des agents et fait disparaître l'importance du collectif de travail, encore plus mis à mal dans le contexte de crise sanitaire dans lequel nous sommes.

Si vous refusez l'entretien, il suffit d'envoyer un mèl en réponse à la convocation (je ne souhaite pas me rendre à l'entretien individuel professionnel du ...) : il ne doit en aucun cas être fait référence de ce refus sur le compte rendu d'entretien (en dehors de la mention « refus » n en lieu et place de la date de l'entretien)

Nouveauté 2021, l'entretien proposé se déroule soit en présentiel **soit en audio** : Vous n'êtes donc pas obligé de revenir au bureau !!

Restez vigilant dans la conversation sur les objectifs à fixer (ils ne doivent pas être inatteignables), les missions et tâches qui vous sont dévolues. L'organisation des services a été profondément chamboulée cette année avec la pandémie et la période de confinement et cela bien sûr a un impact sur les missions

des agents.

N'hésitez pas à intervenir sur vos conditions de travail, vos besoins en formation, vos souhaits de perspectives de carrière.

La partie « expression de l'agent » vous permet d'indiquer vos réserves : n'hésitez pas à le faire.

Ne signez pas tout de suite dès que le compte rendu vous est transmis via EDEN RH : prenez le temps de relire. Vous disposez de 15 jours pour prendre connaissance de ce document et d'y porter des éventuelles observations.

En cas de doute ou de litige, n'agissez pas seuls.

Avant toute démarche (ou même si vous souhaitez simplement une explication ou une lecture de votre évaluation), contactez un militant de Solidaires de finances publiques qui vous aidera.

Nous restons à votre disposition et sommes à vos côtés.



Compte Epargne Temps 2021: c'est parti

Avec la crise que nous vivons, vous serez encore plus nombreux cette année à être concernés par le CET. La campagne commence le 9 février et se clôturera le 26 février. Entre temps vous aurez :

- ♦ ouvert un CET si vous n'en aviez pas. Nous conseillons vivement à tous les agents de le faire car ,on ne peut mettre des jours dans un CET que si on l'a ouvert avant et que vous pouvez avoir un CET même s'il est vide,
- ♦ Versé le nombre de jours de congés, RTT, restant de 2020. Nous conseillons de mettre sur le CET la totalité des jours non pris en 2020 même les 5 jours qui peuvent être reportés sur 2021 (et utilisables jusqu'au 9 mai). En effet, la crise de cette année a montré la fragilité de ce système de report. Les jours posés sur le CET, peuvent être pris n'importe quand y compris avant le 9 mai et ne sont donc pas perdus.
- ♦ Si le nombre de jours total de votre CET dépasse 15, vous devez ensuite choisir ce que vous voulez faire de ces jours. 3 options:
 - les garder en congés,
 - en demander le paiement au tarif de 135 € pour les A, 90 € pour les B et 75€ pour les C,
 - demander le versement au RAEP (retraite additionnelle de la fonction publique). Nous vous déconseillons cette option qui n'est pas avantageuse. ATTENTION, si vous oubliez de faire votre choix, c'est cette option qui sera prise automatiquement.